

APSM

Association des Producteurs de Sel du
Menabe

« Le sel, c'est la vie »



« Position de l'APSM par rapport
à la Politique Nationale sur
l'Iodation et la Fluoration du
Sel »

Suite à l'Assemblée Générale Extraordinaire , les membres de l'APSM

en date du 12 Avril 2017
ont adopté:

Les résolutions suivantes à
l'unanimité des membres
présents :

▣ L'APSM exprime sa volonté d'adhérer au Programme National. Dans cette optique, elle s'engage à procéder à l'Iodation et la Fluoration de sa production de sel.

▣ Toutefois, cet engagement sera soumis à la prise en considération du contexte et aux réalités dans lesquelles évoluent les membres de l'Association.

▣ Il est à rappeler que l'Association regroupe en son sein, des producteurs artisanaux, dont la majeure partie produit moins de 5000 tonnes de sel par an, destinées exclusivement à la consommation locale.

▣ De ce fait, le process d'iodation/fluoration du sel devrait être simplifié et adapté aux capacités financières et techniques des membres.

Seule « la qualité » du sel et de l'iodation et la Fluoration, devraient, primer sur les critères de contrôle.

Autrement, cela signifierait une volonté délibérée d'éliminer les petites et moyennes entreprises de « la filières sel » au profit de grandes entreprises et au détriment des milliers de familles que cette activité fait vivre.

Cela aggraverait la crise sociale, sévissant dans la région du Menabe, après les déboires de la Sucoma. Et ce serait en plus contraire à la politique de Développement et de Promotion des PME à Madagascar.

L'APSM reste ouverte à toute discussion préalable à toute prise de décision concernant son secteur d'activité.

Merci de votre
aimable attention